

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Legg Mason ClearBridge Growth Fund

Class B US\$ Accumulating

ISIN : IE00B23ZBG85

Un compartiment de : Legg Mason Global Funds plc.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif d'investissement

L'objectif du fond est d'accroître sa valeur à long terme.

Politique d'investissement

- Le fonds investira normalement au moins 3/4 de son actif en actions de sociétés américaines.
- Le fonds investira en actions de sociétés qui, selon les gestionnaires de portefeuille, sont sous-évaluées et présentent un fort potentiel de croissance.
- Le fonds investira généralement dans 20 à 40 grandes sociétés.

Pouvoir discrétionnaire du gestionnaire : Le gestionnaire du fonds sélectionne les investissements à sa discrétion en tenant compte de l'objectif et des politiques d'investissement du fonds.

Monnaie de base du fonds : dollar des États-Unis

Monnaie de la catégorie d'actions : dollar des États-Unis

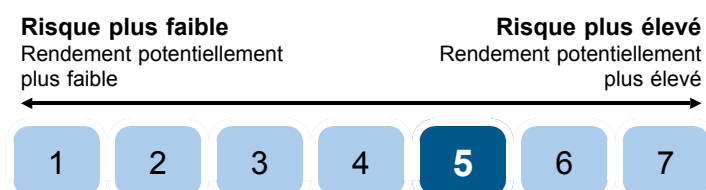
Coût des opérations : Le fonds supporte le coût des opérations d'achat et de vente d'investissements, ce qui peut avoir un impact important sur la performance du fonds.

Fréquence de négociation : Vous pouvez acheter, vendre et convertir vos actions chaque jour d'ouverture du New York Stock Exchange.

Investissement minimal initial : L'investissement minimal initial pour cette catégorie d'actions est de USD 1,000.

Traitement des revenus : Les revenus et les plus-values fournis par les investissements du fonds ne sont pas versés, mais ils sont pris en compte dans le prix de l'action du fonds.

Profil de risque et de rendement



L'indicateur est basé sur la volatilité des rendements (performances passées) de la catégorie d'actions considérée (calculée sur une base de rendement glissante sur 5 ans). Lorsqu'une catégorie d'actions est inactive / a un historique de rendements inférieur à 5 ans, ce sont les performances d'un indice de référence représentatif qui sont utilisées.

Il n'est pas certain que le fonds demeure dans la catégorie susmentionnée et le classement du fonds est susceptible d'évoluer dans le temps. Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds.

La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Le fonds n'offre aucune garantie ou protection du capital et il est possible que vous ne récupériez pas le montant investi.

Le fonds relève de cette catégorie de risque/rendement car un investissement concentré (le fonds détient moins de placements que bon nombre d'autres fonds) en actions de sociétés de divers pays et secteurs est habituellement sujet à des variations relativement importantes en termes de valeur.

Le fonds est exposé aux risques suivants qui sont importants, mais qui peuvent ne pas être adéquatement pris en considération par l'indicateur:

Investissement dans des actions de sociétés : Le fonds investit dans des actions de sociétés, et la valeur de ces actions peut être affectée de façon négative par des changements dans la société, dans le secteur ou encore dans le pays où elle exerce son activité.

Focus géographique : Le fonds investit principalement aux États-Unis, ce qui signifie qu'il est plus sensible aux événements économiques, politiques et réglementaires ou aux événements pouvant se produire sur le marché aux États-Unis à l'échelle locale. Le fonds sera davantage affecté par ces événements que d'autres fonds qui investissent dans un plus grand nombre de régions.

Fonds concentré : Le fonds investit dans un nombre moins important de sociétés que d'autres fonds investissant dans des actions, ce qui signifie que le fonds ne répartit pas le risque d'une manière aussi large que les autres fonds et que, par conséquent, il sera davantage affecté si une société subit des pertes importantes.

Activité du fonds : Le fonds est exposé au risque de pertes qui pourraient résulter de processus internes défectueux ou inadaptés, de personnes, de systèmes ou de tiers, tels que les responsables de la garde de ses actifs.

Pour plus de précisions sur les risques liés à un investissement dans le fonds, veuillez vous reporter aux sections intitulées « Facteurs de risque » dans le prospectus de base et « Principaux risques » dans le supplément du fonds.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	aucun
Frais de sortie	5,00 %
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (frais d'entrée) et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué (frais de sortie).	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	2,20 %
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	aucune

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

Les frais d'entrée et de sortie indiqués correspondent au montant maximal pouvant être prélevé sur votre capital. Dans certains cas, vous payez moins. Vous devriez consulter votre conseiller financier à ce sujet.

Le montant des frais courants communiqué ici est une estimation fondée sur le montant total attendu des frais sur un an. Il a été procédé à une estimation car l'existence de la catégorie d'actions indiquée est inférieure à une année civile entière.

Pour de plus amples informations sur les frais, veuillez consulter les sections « Commissions et frais » du prospectus de base et du supplément du fonds.

Performances passées

La catégorie d'actions indiquée ne dispose pas de données historiques suffisantes pour donner une indication utile des performances passées.

Le fonds a été lancé le 25 février 2004. La catégorie d'actions rapportée n'a actuellement pas d'actions en circulation.

Informations pratiques

Dépositaire: BNY Mellon Trust Company (Ireland) Limited.

Informations complémentaires: Des informations supplémentaires sur le fonds (y compris le prospectus, le supplément, les rapports et comptes et la politique de rémunération) peuvent être obtenues en anglais. Le prospectus, le supplément et les rapports et comptes sont également disponibles en français, en allemand, en grec, en italien, en norvégien, en portugais et en espagnol. Les documents sont disponibles gratuitement et sur simple demande adressée à l'Agent administratif: BNY Mellon Fund Services (Ireland) Designated Activity Company, Guild House, Guild Street, International Financial Services Centre, Dublin 1, Ireland et au www.leggmasonglobal.com.

Publication du prix: Le tout dernier prix des actions est publié sur www.leggmason.co.uk/dailyprices.

Législation fiscale: Le fonds est soumis à la législation fiscale et à la réglementation irlandaises. Selon votre pays de résidence, cela peut avoir un impact sur votre investissement. Pour plus de détails, veuillez consulter votre conseiller financier.

Déclaration de responsabilité: La responsabilité de Legg Mason Global Funds plc ne peut être engagée que sur la seule

base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Structure: Legg Mason Global Funds plc comprend un nombre différent de compartiments. L'actif et le passif des différents compartiments sont ségrégués en vertu de dispositions légales de l'actif et du passif des autres compartiments. Le prospectus et les rapports périodiques sont préparés pour l'ensemble du Legg Mason Global Funds plc.

Conversion entre Fonds: Vous pouvez demander l'échange des actions du fonds contre des actions d'une autre catégorie du même fonds ou une autre catégorie d'un autre fonds de Legg Mason Global Funds plc, sous réserve de certaines conditions (voir « Échanges d'Actions » dans le prospectus). Le fonds lui-même ne prélève pas de commission de conversion pour l'échange d'actions d'un fonds contre des actions de la même catégorie d'un autre fonds ou contre des actions d'une catégorie différente du même fonds. Toutefois, il se peut que certains courtiers facturent une commission de conversion. Veuillez vous adresser à votre courtier à ce sujet.